

« MUTATIONS DES TERRITOIRES EN EUROPE »,  
CNRS-UMR 5045 - UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY, MONTPELLIER.

La ville de Béziers est entourée d'une plaine viticole d'où émergent les platanes qui bordent les routes ou le canal du Midi, les formations arborées qui accompagnent les cours d'eau, la garrigue et les bois de pins d'Alep qui recouvrent les affleurements rocheux. Mais surtout, la mer de vignes est ponctuée par les arbres des parcs, indigènes et exotiques, qui accompagnent les châteaux et leurs dépendances viticoles.

En effet, le Biterrois compte de nombreux domaines viticoles, constitués pour la plupart par la bourgeoisie urbaine locale à partir de métairies acquises à la vente des biens nationaux<sup>1</sup>. Elle les a converties à la monoculture de la vigne qui lui a permis de dégager d'importants bénéfices à partir d'une production de masse. L'aménagement de ces domaines a donné lieu à la construction de châteaux, édifiés de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, à la réalisation de parcs et jardins qui leur sont indissociables, et bien sûr à l'établissement de dépendances liées à la viticulture et à la vinification. Ces ensembles, auxquels on a localement donné le nom aujourd'hui un peu désuet de "campagnes", ont pu se développer durant cette période grâce à une situation économique particulièrement favorable, à son apogée autour de 1880, et qui a fait du Biterrois un véritable "eldorado du vin"<sup>2</sup>. C'est justement au travers de l'architecture du bâti, mais aussi des aménagements paysagers, que pouvait s'apprécier le niveau de fortune de leur propriétaire.

Ces châteaux ont fait l'objet d'une recherche en histoire de l'art menée il y a une douzaine d'années par Catherine Ferras<sup>3</sup>. Elle s'est attachée au contexte de leur apparition, à la bourgeoisie qui les a fait bâtir et bien sûr à leur architecture et à leurs architectes. Mais, bien qu'elle donne une définition du château qui intègre le jardin, "une maison plus ou moins ostentatoire, entourée d'un grand parc, au centre d'une propriété viticole dans la campagne du Bas-Lan-

guedoc, reflétant l'art de vivre d'une classe très aisée: la bourgeoisie viticole", elle ne l'étudie pas.

Pourtant, quelques années après, le pré-inventaire des parcs et jardins remarquables régionaux<sup>4</sup>, résultat de la prise de conscience des pouvoirs publics de la nécessité d'identifier et de protéger ce patrimoine fragile tombé dans l'oubli, a révélé la richesse paysagère du Biterrois. Il a d'ailleurs conduit à ce que des châteaux, leur parc et leurs dépendances, particulièrement caractéristiques de ce phénomène, soient aujourd'hui protégés au titre des Monuments Historiques<sup>5</sup>. L'État reconnaît dans ces ensembles leur "exemplarité dans la série des châteaux des grands domaines viticoles du Biterrois en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle", parce que leur cohérence témoigne de l'histoire viti-vinicole régionale.

Le vignoble languedocien a été étudié par de nombreux chercheurs montpelliérains tant historiens, que géographes ou économistes. L'ouvrage d'Alain Berger et de F. Maurel<sup>6</sup> en synthétise l'évolution du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années soixante-dix.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la vigne, culture déjà importante à l'époque romaine, n'apparaissait qu'associée dans un système de polyculture fondé sur les céréales. Mais la chute du cours du blé, alors que le marché du vin se développe, entraîne un accroissement important des surfaces consacrées au vignoble dès avant la Révolution puis sous l'Empire. Descendue des coteaux qui lui étaient réservés, la vigne conquiert progressivement la plaine. De la production de masse résulte une baisse de la qualité et les vins sont en grande partie transformés en alcool, ce qui par ailleurs résout les problèmes de stockage et de transport. Les progrès techniques du début du XIX<sup>e</sup> siècle permettent à Béziers de devenir un grand centre de distillation industrielle.

Parallèlement, les Sociétés d'agriculture encouragent la

1- POUGET M., 1962, *La formation de la grande propriété et l'évolution de la structure agraire dans le Bas-Biterrois*. Congrès des sociétés savantes, Montpellier, 86, 1961, Section de géographie. Paris: Imprimerie Nationale, p 291-342.

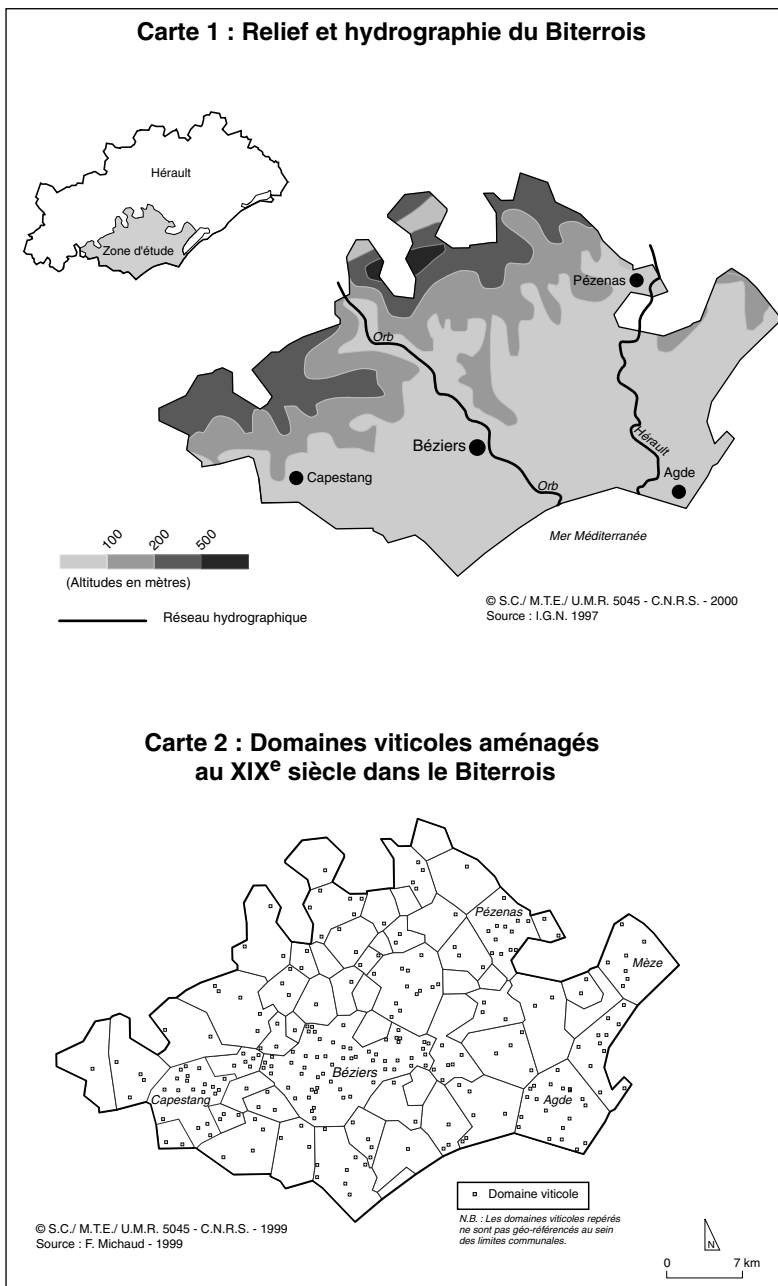
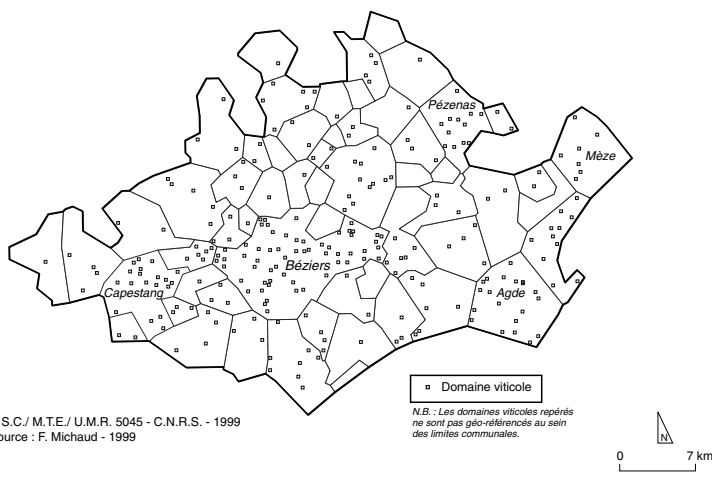
2- BERGASSE J.-D., 1994, *L'eldorado du vin. Les châteaux de Béziers en Languedoc*. Montpellier, Les Presses du Languedoc, 189 p.

3- FERRAS C., 1987, *Architecture privée au XIX<sup>e</sup> siècle. Les "châteaux" du vignoble en Bas-Languedoc occidental*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup>ème cycle. Montpellier III.

4- AUDURIER-CROS A., 1989, *Pré-inventaire des parcs et jardins de Languedoc-Roussillon*, Département de l'Hérault, Montpellier, DRAE, 73 p.

5- Sur la commune de Laurens, le domaine de Grézan a été inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques dès le 22 juillet 1993. Sur celle de Béziers, c'est le domaine de Libouriac qui a été inscrit le 12 décembre 1995.

6- BERGERA., MAUREL F., 1980, *La viticulture et l'économie du Languedoc du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Montpellier, Les Éditions du Faubourg, 211 p.

**Carte 1 : Relief et hydrographie du Biterrois****Carte 2 : Domaines viticoles aménagés au XIX<sup>e</sup> siècle dans le Biterrois**

viticulture et les techniques de production et de vinification s'améliorent rapidement. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Biterrois, comme tout le Bas-Languedoc, se consacre progressivement à la monoculture de la vigne. L'augmentation des populations urbaines entraîne le développement de la consommation de vin. En 1848, l'oïdium ravage le vignoble français. Touchées en 1851, les vignes languedociennes sont vite guéries grâce au soufrage, et le Midi approvisionne le reste de la France. La hausse des prix du vin fait la richesse des gros propriétaires biterrois dont l'écoulement de la production, qui dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle se faisait par le port de Sète et le canal du Midi, est facilité par l'ouverture de la ligne ferroviaire Bordeaux-Sète en 1857.

Dès lors, le Bas-Languedoc fournit toute la France en vin de consommation courante. Dans ce contexte, les grands propriétaires viticoles, en particulier en Biterrois, commencent à faire bâtir des châteaux au cœur de leur domaine, signe de leur réussite économique et sociale.

Paradoxalement, la crise phylloxérique conforte les fortunes déjà prospères. Le phylloxera se manifeste dès 1863 dans le Gard. Il n'atteint le Biterrois qu'après l'identification de la maladie et la découverte de moyens de lutte. Alors que les vignobles situés plus à l'est sont détruits, comme ceux de la plupart des autres régions viticoles françaises, celui du Biterrois reste productif et la production s'écoule aux meilleurs prix. Lorsqu'il est atteint en 1878, les capitaux accumulés permettent sa replantation avec des plants greffés résistants au phylloxera. L'extension du vignoble se poursuit alors sur les terres submersibles en hiver et les terrains sableux du littoral où la maladie ne se développe pas.

Une vague importante de construction de châteaux, que la guerre de 1870 avait momentanément interrompue, accompagne la reconstitution du vignoble biterrois. Les réalisations, moins nombreuses à la fin du siècle, se poursuivent jusqu'à la Grande Guerre, la grave crise viticole de 1907 freinant cependant fortement le phénomène. Après l'embellie de la guerre 1914-1918,

durant laquelle le vin permettait aux poilus de tenir le coup dans les tranchées, et qui a donné lieu à de rares nouveaux aménagements, le marché s'est progressivement ralenti, ne dégageant plus des bénéfices suffisants pour l'entretien des bâtiments et encore moins des jardins.

La zone d'étude correspond à une cinquantaine de communes des environs de Béziers, où résidait la grande majorité des propriétaires, entre la vallée de l'Aude à l'ouest et l'étang de Thau à l'est, des plaines littorales aux premiers contreforts des hauts cantons (carte 1). Un repérage des domaines viticoles, composés de terres d'un seul tenant, des bâtiments d'exploitation, du château et de son parc, qui ont été constitués durant le XIX<sup>e</sup> siècle à côté des biens de village formés de parcelles dispersées, s'est fait à partir du

cadastre dit napoléonien<sup>7</sup>. Il a permis de suivre les aménagements de près de 250 domaines viticoles autour de Béziers (carte 2). C'est à partir de l'aménagement de la demeure, dont le jardin est indissociable à cette époque<sup>8</sup>, qu'il a été possible de voir les domaines viticoles se constituer avec toutes leurs dépendances, les interventions sur d'autres types de bâtiments pouvant être aisément suivies en parallèle. Cette analyse a permis d'identifier les sites susceptibles d'avoir été pourvu d'un parc ou d'un jardin, mais également de préciser les stratégies d'aménagement retenues par les propriétaires (transformation/agrandissement de bâtiments existants et/ou construction ex-nihilo), les dates d'intervention et d'établir une typologie de l'organisation du grand domaine viticole qui précise les descriptions déjà publiées<sup>9</sup>.

Au XIXe siècle, le parc était le complément indissociable du château. Il en est le prolongement et constitue "une habitation de plaisance à l'air libre" comme le signale à l'époque Charles Blanc<sup>10</sup>. Et, pour Ludovic Vitet<sup>11</sup>, "le point important, c'est qu'un jardin est en outre la dépendance d'une habitation, qu'il lui sert d'accompagnement, d'entourage, et que, dans un certain rayon ce n'est qu'un appartement de plus, un supplément à la maison". Malgré cette complémentarité, Catherine Ferras a seulement évoqué les jardins dans son étude du phénomène châtelain en Biterrois et Narbonnais, mais il faut dire que le processus de patrimonialisation dont ils sont l'objet depuis vingt ans n'en était qu'à ses balbutiements. Par contre, dans sa récente thèse consacrée aux châteaux du XIXe siècle en Haute-Vienne, Philippe Grancoing<sup>12</sup> leur accorde un chapitre entier. Il remarque que la création du parc correspond au désir de mettre en place un environnement d'exception au pied du château. Plus que le bâtiment lui-même, le parc apparaît comme un indicateur du niveau de fortune car il représente à la fois des charges supplémentaires par les importantes dépenses liées à son aménagement mais aussi à son entretien ultérieur et une baisse de revenu puisqu'il ampute le territoire

agricole productif souvent de plusieurs hectares. Pour lui: "la consommation ostentatoire d'espace est à la campagne une forme de luxe". Le parc symbolise donc, plus encore que le château, l'emprise foncière d'une classe sociale dominante sur son territoire.

En matière de jardin, le niveau des fortunes biterroises avait d'ailleurs permis de faire appel aux architectes-paysagistes parmi les plus réputés de leur temps qui ont utilisé leur art pour repérer et mettre en valeur les richesses paysagères de chaque site en ménageant ces fameuses vues caractéristiques du style paysager<sup>13</sup>, duquel relève la grande majorité des parcs et jardins, qui permettent d'emprunter au paysage environnant les éléments les plus remarquables et de les faire entrer dans la composition du jardin.

Mais, objets de luxe, ces derniers ont toujours été les premiers à être sacrifiés lorsque les ressources financières des familles ont diminué. Comme ailleurs en France et en Europe la Grande Guerre a fait baisser le niveau des fortunes, mais ici, en plus de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre et des impôts et de la crise économique de 1929, les différentes crises viticoles du XXe siècle ont le plus souvent entraîné des vicissitudes qui vont du manque d'entretien à l'abandon total et à la disparition.

Depuis leur création de profondes mutations économiques, sociales, et spatiales ont complètement modifié les fonctions et les usages de ces parcs et jardins en même temps que les domaines étaient démantelés, les bâtiments reconvertis et leur environnement perturbé par l'urbanisation et l'extension des réseaux de communication. Ces mutations ont eu un impact variable, minimal quand l'intégrité du domaine a été conservée, mais dans tous les cas l'équilibre n'est plus celui du XIXe siècle et pose le problème de leur maintien et de leur devenir. L'observation de différentes trajectoires, de la création à nos jours, permet de reconstituer les évolutions et les reconversions<sup>14</sup>. Les exemples retenus sont majoritairement ceux où est intervenu le cabinet Garros<sup>15</sup>. Ces architectes bordelais ont autant tra-

7- Archives départementales de l'Hérault.

8- Voir BERCE F., 1986, Le château au XIXe siècle, in *Le château en France*, sous la dir. de J.-P. BABELON, Paris, Berger Levrault/Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, 421 p.

9- BALSOG., 1954, Le Biterrois, *Bulletin de la Société Langue-docienne de Géographie*, XXV, fasc. 1, p. 1-105.

10- BLANC C., 1864, Jardins, *Gazette des Beaux-Arts*, p. 341-365 (extrait de Grammaire des arts du dessin).

11- VITETL., dit aussi Ludovic, 1864, *Etudes sur l'histoire de l'art* Paris: Michel Lévy frères, 4 vol.

12- GRANDCOING P., 1997, *Les demeures de la distinction. Le phénomène châtelain dans le département de la Haute-Vienne au XIXe siècle*, Thèse de doctorat nouveau régime. Paris I.

13- Style qui domine l'art des jardins en France de 1860 à 1914. Voir ANDRE E., L'art des jardins en France. *Le Correspondant*, 25 juillet 1866. p. 647-668 et *L'art des jardins. Traité général de la composition des parcs et jardins*, 1879, Paris: Masson, 888 p.

14- MICHAUD F., Les campagnes biterroises entre vignes et jardins, in *Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe?* Mélanges offerts à Jean Renard. Textes réunis par Nicole CROIX, Nantes, CESTAN-IGARUN, 2000. pp 109-124. (Actes du colloque de Nantes, 18-19 mai 2000).

15- Le rôle de Louis GARROS (1833-1911) et de son fils Alexandre (1867-1953) avait déjà été mis en évidence par C.Ferras.

vaillé en Gironde que dans les environs de Béziers: soit sur une trentaine de chantiers de domaines viticoles. Le fonds, aujourd'hui déposé en archives publiques<sup>16</sup>, s'est révélé d'une grande richesse pour les parcs et jardins contrairement aux archives privées, souvent inaccessibles ou inexistantes. Il a notamment montré que le projet était global: modernisation des dépendances agricoles, construction ou restauration de la demeure et aménagement du jardin confié à E. Bühler puis G. Le Breton<sup>17</sup>, les architectes servant d'intermédiaire entre le propriétaire et l'architecte-paysagiste. Ces projets ont été entièrement réalisés mais parfois que très partiellement et certains n'ont même jamais vu le jour<sup>18</sup>.

Ainsi il est apparu intéressant d'aborder par les parcs et jardins, qui contrairement au château présentent une forme homogène dans la seconde moitié du XIXe siècle, la profonde transformation paysagère que le Biterrois a connu à travers l'émergence et l'affirmation d'une viticulture intensive et industrielle entre les mains d'une bourgeoisie soucieuse de donner à voir un château et son parc au milieu de ses grands domaines viticoles. L'analyse de leur place actuelle, des problèmes de leur maintien et des possibilités de les valoriser doit contribuer à leur conservation car, aujourd'hui encore, ce sont les arbres du parc qui révèlent dans le paysage rural des environs de Béziers l'organisation spatiale en grands domaines bien plus que le château lui-même qui disparaît sous les frondaisons. Depuis les années quatre-vingt, le vignoble languedocien a entrepris sa reconversion qualitative (réencépagement, hiérarchisation des appellations d'origine contrôlée) et les domaines viticoles régionaux, en particulier en Biterrois, sont aujourd'hui l'objet de nombreuses convoitises<sup>19</sup>. En parallèle, la France a redécouvert son patrimoine parcs et jardins, et ceux-ci bénéficient de politiques nationales<sup>20</sup> et régionales<sup>21</sup>.

16- Archives municipales de Bordeaux.

17- Eugène BÜHLER (1822-1907) est l'auteur des jardins de Libouriac, Roueire, et La Gardie ainsi que de projets ébauchés (Bassouls) ou non réalisés (Maussac). Georges LE BRETON (1862-1913), sur lequel des recherches ont été conduites, a signé les plans des parcs de Luch et Pinet ainsi que celui du Terral dans l'Aude.

18- Quelques-unes de leurs réalisations et celles d'autres professionnels ont été présentées lors du colloque "La demeure dans l'Europe méditerranéenne (XVIe-XXe siècle)". Montpellier, 24-25 mars 2000. MICHAUD F., *Les châteaux du Biterrois au XIXe siècle: des demeures entre vignes et jardins*. Actes à paraître.

19- MICHAUD F., 1999, Domaines viticoles et château en Biterrois: du patrimoine individuel au patrimoine collectif. *Revue d'Economie méridionale*, vol. 47, n°3, n° 187, pp 261-279.

20- C'est principalement le ministère de la Culture et de la Communication qui mène aujourd'hui cette politique. Voir *Parcs et jardins protégés au titre des monuments historiques*, Paris: Enneade - Ministère de la Culture et de la Communication - Direction de l'Architecture et du Patrimoine, 2000. 128 p.

21- La Région Languedoc-Roussillon a pris le relais de l'État pour la promotion des parcs et jardins au travers d'une opération originale appelée "Le temps des jardins".

À l'heure où dans sa démarche qualitative, la filière vitivinicole se préoccupe de patrimoine et de paysage, il paraît donc nécessaire d'accorder enfin aux parcs et jardins la place qui devrait être la leur, qu'ils fassent partie d'un domaine encore actif ou non. Leur dimension patrimoniale amène à réfléchir sur la nécessité de leur prise en compte dans les politiques locales à la fois comme composants essentiels et donc identitaires du paysage biterrois mais également comme facteurs possibles de promotion de la viticulture régionale et du tourisme directement associé (visite du domaine et dégustation de vin) ou plus général (hébergement, restauration).

Les domaines viticoles encore en activité, tout comme les ensembles formés d'anciens bâtiments viti-vinicoles, du château et de son parc qui n'ont pas trop souffert de reconversions à d'autres fonctions et qui ont bénéficié de la préservation de leur environnement, ne doivent-ils pas être envisagés comme des éléments parmi les plus typiques d'une identité biterroise et donc comme des agents potentiels d'un développement local à intégrer dans les stratégies individuelles et collectives de ce territoire?

Ce n'est que grâce à une démarche concertée entre les propriétaires, les acteurs de la filière viti-vinicole et les collectivités territoriales qu'il sera possible de définir et de mener à bien une politique cohérente associant l'activité agricole, la conservation du patrimoine et sa valorisation touristique en particulier autour des parcs et jardins qui constituent l'un des éléments les plus remarquables du paysage viticole biterrois.

## Discussion

S'agissant de la carte présentée, elle recense les domaines où il y a eu des aménagements. Le cadastre mentionne des constructions nouvelles et les travaux de constructions. Le terme château n'apparaissant pas systématiquement, il faut descendre sur le terrain; et le plus souvent, c'est à partir d'un bâti existant qu'apparaît le château. F. Michaud a montré plutôt des châteaux construits en neuf. Mais très couramment, on ajoute des tours à une maison languedocienne rectangulaire toute simple. Cela n'a pas la qualité architecturale de ce qui a été décrit comme château ici, mais le cadastre ne permet pas de savoir à quoi cela correspond sur le terrain.

Pour le dénombrement des châteaux et des parcs associés, F. Michaud n'a pas pu bénéficier comme O. RIALLAND d'une même unité de lieux à Montpellier pour la consultation des cadastres anciens. Il ne possède donc

que l'état des lieux du cadastre napoléonien et les plans qui ont été établis entre 1810 et 1840, c'est-à-dire avant que les châteaux soient aménagés. À de rares exceptions, tous ceux recensés sont anciens. Ils ne font pas partie de son champ d'investigation puisque celui-ci correspond aux domaines en milieu rural, écartés du système villageois, c'est-à-dire plutôt une métairie et les terres qui sont groupées autour.

La gamme des châteaux étudiée est donc particulièrement précise: des petits parcs de style paysager de la seconde moitié du XIXe. F. Michaud note que ces parcs n'ont rien à voir avec les dimensions de ceux qui existent dans l'Ouest. Il s'agit plutôt de jardins d'environ 5 hectares; les plus grands disposant de moins de 15 hectares. Il rappelle qu'il ne s'agissait pas à l'époque d'amputer trop fortement la vigne.

Pour O. Rialland, aux parcs et jardins des châteaux des espaces de vignoble en général correspondent des dimensions restreintes. Ainsi dans le vignoble du Layon, on recense également de très petits parcs paysagers (allées souples, vues sur l'extérieur). Les marges en sont d'ailleurs particulièrement visibles sur les cartes IGN. Dans d'autres types d'espace agricole en revanche, les parcs paysagers ne présentent pas le même visage; se fondant par exemple à la trame des chemins ruraux. Le constat est fait qu'en paysage de bocage il est beaucoup plus difficile de repérer les parcs et jardins à partir de ce document cartographique.

Pour J. Renard, il conviendrait d'associer les parcs, jardins et châteaux aux systèmes de production en place. Dans le Bordelais par exemple, mais plus généralement en terre de vignoble, tout est baptisé château. Dans le Centre de la France et dans l'Ouest, les châteaux sont souvent construits autour des systèmes de production d'élevage. Il y a ceux du Bassin parisien autour des grandes cultures céréalières et des grandes cultures industrielles. À ce titre, il se demande si ça ne serait pas une entrée possible pour faire naître une typologie géographique.

N. Croix s'interroge sur l'abandon par l'auteur du vocabulaire languedocien. D'autant plus que dans sa communication publiée dans les actes du colloque «les campagnes vivantes» (Nantes, 2000), le patrimoine châtelain paraît moins banalisé dans la terminologie utilisée. Elle pense qu'on parle rarement de château en Languedoc, mais plutôt de "campagne". Par exemple, pour la campagne de la Tour de l'Orb - citée dans la communication publiée - rétro littorale et transformée en gîtes ruraux, les gens par-

lent des gîtes de la campagne. À ce sujet, G. Balso avait écrit un article sur le Biterrois dans le Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, où elle décrivait ces domaines viticoles en employant le terme de campagne. F. Michaud indique que l'utilisation de ce terme relève plutôt de la génération d'avant celle à laquelle appartiennent les propriétaires viticoles qu'il rencontre. Sans doute en rapport avec une certaine forme de prestige. Au travers de la demeure, il existe objectivement un désir de paraître. Viollet-Le-Duc l'avait déjà décrit: "L'important, c'est de paraître"!

Dans le prolongement de ce débat, F. Michaud cite l'exemple du ramonetage. Alors qu'il n'y a plus du tout de ramonet (celui qui s'occupait des bêtes), on parle encore localement de ramonette pour désigner une femme économe. Pour la petite histoire, il s'agit de l'épouse du ramonet qui avait à l'époque une petite enveloppe pour nourrir tout le monde. Ce terme semble perdurer dans le langage courant alors que le terme de campagne semble avoir au contraire disparu.

S'agissant de la possession de ces châteaux, F. Michaud indique que tous les cas de figure existent. Il y a certaines familles qui sont toujours propriétaires: les Gaujalle ont encore les châteaux de Libouriac et l'Épinay. Mais il y a aussi eu beaucoup de ventes, de nombreux démantèlements. Généralement, les terres étaient séparées, puis redistribuées; les bâtiments abandonnés à cause de leur coût d'entretien. Trop éloignés de Béziers, certains sont devenus des résidences principales de luxe, notamment avec piscine. C'est là précisément où existe cet équipement creusé en toute méconnaissance de l'histoire locale que le jardin ne fonctionne plus. D'autres ont été transformées en résidences secondaires de luxe. Quand subsistait une activité viticole, il y a un certain nombre d'investisseurs étrangers à la région et même de pays étrangers qui ont acheté.

Certains jardins sont également devenus publics parce qu'ils appartiennent à des municipalités. C'est le cas pour Béziers, avec la Gayonne et la Devèze. Mais l'ouverture par les propriétaires privés est toujours possible. À Grézan, l'épouse s'occupe du château et du jardin. Elle y a développé l'accueil d'hôtes payants. Elle fait visiter le jardin tout en contant l'histoire du château. Autour de Nantes, poursuit O. Rialland, il y a aussi un certain nombre de parcs paysagers qui ont été acquis par la municipalité, parfois dès le début du XXe siècle. Ils sont une bonne demi-douzaine autour de la ville à être aujourd'hui des

parcs publics. La ville avance tellement vers ces propriétés, que les châteaux sont réaffectés, deviennent plus ou moins centres culturels, de loisirs, etc. Sur la commune de Saint-Herblain (44), à l'occasion de l'ouverture au public d'un parc paysager, la municipalité a réalisé un certain nombre d'aménagements et de plantations pour requalifier le paysage d'une partie du territoire communal. Un projet paysagiste se développe en dehors du parc, lequel sert seulement de support à l'espace vert public.

À Béziers, il n'y a pas d'exemple comparable. On aurait même plutôt nié l'existence de parcs et jardins lors de la création de la ZUP de la Devèze. Citant un texte de 1968 écrit par le directeur des espaces verts, F. Michaud démontre que ces parcs n'ont pas été protégés par le POS. Réglementation insuffisante, trop contraignante quand il s'agit du propriétaire, les jardins protégés au POS ne sont pour lui que des enclaves vertes au milieu du tissu urbain.

À propos de la campagne telle qu'elle était imaginée et mise en œuvre au XIXe siècle, P. Donnadiou remarque qu'avant le mot " campagne ", il y avait le mot " folie " et bien d'autres termes qui font comprendre que très tôt, c'est-à-dire presque dès la Renaissance, il y a eu un investissement de l'espace rural qui n'était pas seulement lié à la production agricole mais aussi à la localisation de l'habitat en dehors de la ville. Autrement dit, c'est en dehors de la ville qu'on imaginait un rapport à la nature idyllique. C'est d'ailleurs en ces termes que sont relus les parcs paysagers et composites qui font sens dans le débat actuel sur la manière d'habiter la campagne et d'habiter d'ailleurs à la périphérie de la ville ou loin de la ville. Là où les aristocrates localisaient leur folie, on localise aujourd'hui des maisons de campagne et des résidences secondaires. Il n'est possible de comprendre cette demande sociale qu'à la lumière de ce qu'aristocrates et bourgeois ont fait notamment à partir du XVIIIe siècle.

F. Michaud précise qu'il s'agissait bien de maisons de campagne. Leurs propriétaires avaient un hôtel particulier à Béziers où ils résidaient la majeure partie du temps. Ils n'allaient au château que l'été. D'ailleurs, les pièces de réception sont au nord, dans la partie la plus fraîche. J. Renard souligne que chez les Romains aussi. Il faut en effet remonter à Rome pour constater les premières villégiatures et les meilleurs discours élégiaques sur la campagne (Virgile, Ovide).